talie en général, soit par rapport à celui de chacus des Etats qui composent cette partie de l'Europe; soit enfin par rapport à l'intérêt de la République de Genes en particulier, considéré séparément de celui des autres Puissances d'Italie. L'Auteur qui ne se nomme point, & qui déclare n'avoir composé ce petit Ouvrage que par un effet de son zéle & de son affection pour sa Patrie, examine la situation présente des affaires dans l'Isle de Corse, & si les choses y sont dans un état tellement deselpéré, que l'on ne puisse réussir à faire rentrer les rébelles sous l'obéissance de leur légitime Souverain. Après quelques réflexions sur ce sujet, il parle du dédommagement qui doit compenser cette cession, & qui doit être proportionné, ajoûte-t-il, à l'importance de l'objet, & aux services que la République de Genes a rendus à ses alliés pendant la derniere guerre, puisque cette République en a soûtenu le principal effort, qu'elle a été exposée à cette occasion aux plus grandes pertes, & que si elle jouit aujourd'huide la liberté, elle n'en est redevable qu'à elle-même & à sa propre valeur, dont elle a donné un exemple que toute l'Europe a admiré, & que la postérité admirera également. Ce sont les termes de l'Auteur, qui, après avoir établi la nécessité qu'il y a pour l'Italie, que la Puissance de la Maison d'Autriche y soit maintenuë sur un pied respectable, craint qu'il ne soit difficile de conserver la balance de l'équilibre dans ce Pays-là, lorsque la cession de l'Iste de Corse y sera devenue l'époque de l'érablissement d'une nouvelle Couronne. La proximité de cette lile avec le Port de Livourne & avec la Toscane, fournit aussi un ample sujet à ses considérations. Il ne balance pas de mettre l'acquisition de la Corse de pair avec celle